

Image not found or type unknown



Païement loyer bail commecial

Par **kuch**, le **25/09/2014** à **16:32**

bonjour, mon bail est établit avec un paiement de loyer trimestriel, hors depuis plus de deux ans j'ai eu un accord(mail) du bailleur qui accepte de passer en mensuel, de fait, j'ai maintenant des factures mensuelles, est ce que dans la pratique cela se substitue d'office à mon bail ou faut il absolument un avenant ? merci pour votre réponse